



Center for  
Black  
Studies  
Research

---

Perspective historique du rôle de la première dame de la République d'Haïti

Author(s): Marlène Racine-Toussaint

Source: *Journal of Haitian Studies*, Spring 2004, Vol. 10, No. 1, Bicentennial Issue (Spring 2004), pp. 44-55

Published by: Center for Black Studies Research

Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/41715235>

---

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact [support@jstor.org](mailto:support@jstor.org).

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <https://about.jstor.org/terms>



Center for Black Studies Research is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Journal of Haitian Studies*

JSTOR

**Marlène Racine-Toussaint**  
**Multicultural Women's Press**

## **Perspective historique du rôle de la première dame de la République d'Haïti**

Cette recherche s'insère dans une série d'études consacrées à la promotion de la femme haïtienne. Elle est donc centrée sur les épouses des présidents de la République d'Haïti. Elle aspire à jeter un éclairage sur leur *modus vivendi* tant dans la sphère privée que publique. En d'autres termes, il s'agit de caractériser le rôle de la "première dame" dans ses fonctions publiques et sociales, dans ses méthodes de travail, sa philosophie, et d'essayer de la situer socialement, économiquement et politiquement. Ces quelques pages condensent les événements de plusieurs années de la vie de ces premières dames d'Haïti.

Cet essai est organisé de manière chronologique afin de permettre au lecteur de marcher sur les traces de ces femmes qui consciemment ou non ont laissé leurs marques dans l'histoire de notre pays. Les recherches sur certaines d'entre elles n'ont pas été faciles à cause d'une carence de documentation. A certains égards, il a fallu dépendre totalement des historiens, de parents et d'amis, de la petite histoire et de l'histoire orale. Certaines personnes consultées ont catégoriquement refusé de parler pensant qu'il leur était demandé de s'exprimer exclusivement de façon dérogatoire. D'autres se sont efforcées à dire des choses aimables. Plusieurs ont insisté à garder l'anonymat. Il a toujours été plus facile de trouver des informations sur les présidents que sur leurs épouses. Les présidents eux-mêmes, à quelques exceptions près, n'ont jamais jugé nécessaire de mentionner celles qui partagent les joies, les peines, les luttes infatigables, les victoires et les défaites qui jalonnent le chemin de la présidence.

Dans ce travail, j'ai utilisé une méthode de questionnement et d'interviews non structurées et semi structurées.<sup>1</sup> Mon but précis est de mettre en relief ces figures féminines de notre histoire et surtout de porter les générations montantes, tant sur la terre natale qu'en diaspora, à faire connaissance avec elles. Je fais état de leur vie privée et publique, de leur conception en tant que premières dames, de leurs comportements, de leurs

relations avec le grand public, de leurs activités, de la façon dont elles sont vues du public et des anecdotes à leur sujet que celles-ci soient amusantes, tristes ou dramatiques.

Nulle part dans le monde, le rôle de «première dame» n'est le résultat d'élections comme celui du président de la République. Ce n'est donc pas un poste électif. Dans toutes nos constitutions, même la plus récente de 1987, il n'existe aucun article stipulant les devoirs ou les attributions de la première dame. De toute évidence, les constitutions sont tout à fait silencieuses au sujet de la femme du président de la République.<sup>2</sup>

Autrefois, on s'adressait à la femme du président comme «Madame la Présidente.» D'après Margaret Truman, fille de l'ex-président des Etats-Unis, Harry Truman, le terme «première dame» est né aux Etats-Unis durant la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, plus précisément durant le règne de Martha Washington.<sup>3</sup> Quoique utilisé pendant longtemps, ce n'est que 145 ans plus tard, dans l'édition de 1934, qu'il parut dans le *Dictionnaire Merriam-Webster*.<sup>4</sup> Le conventionnalisme socio-international a rendu protocolaire le titre de première dame qui fut attribué à l'épouse du président de la république vers le début du 19<sup>ème</sup> siècle.

La première dame joue un rôle éminemment social. C'est un poste de recours qui est d'une importance complémentaire stratégique pour le président. Ce rôle comporte ce que l'on pourrait appeler (si l'on prend le mot dans son sens large), l'administration de certaines affaires sociales du gouvernement de son mari. Dans l'exercice de ses fonctions administratives, elle reçoit des citoyens de presque toute la République. De toutes les couches sociales, on vient à elle pour des sollicitations. Satisfaire autant que possible ces demandes, recevoir les gens, fonder des œuvres de bienfaisance, gérer toutes les requêtes (nourriture, vêtements, cadeaux, dons de toutes sortes) sont ordinairement des tâches qui lui sont attribuées. Il convient donc de conclure que c'est une fonction qui, loin d'être simplement supplémentaire, est au contraire un trait d'union, une indispensable charnière entre la présidence et le grand public, et plus précisément, entre le chef du pouvoir exécutif et les masses nécessiteuses.

Du 1<sup>er</sup> Janvier 1804, (l'une des dates inoubliables de notre glorieuse épopée) à nos jours, il y eut 44 premières dames de la République d'Haïti. Dans l'historiographie traditionnelle concernant la présidence d'Haïti, mention de manière élaborée n'est faite que des hommes. La participation féminine est évidemment occultée. Pourtant, les femmes aussi, font partie de ceux qui font l'histoire. Aux côtés de leur époux, elles la créent, la vivent, la souffrent. Elles ne sont pas seulement les vestales du foyer mais aussi celles de la république parce que leur influence s'irradie sur tout le

territoire. S'il faut croire au destin, les femmes qui ont occupé cette position étaient des prédestinées car il n'est pas donné à tout un chacun d'accomplir la tâche combien difficile d'être première dame. Quoiqu'il en soit, il existe un accord tacite entre elle et le grand public sur les devoirs de son état.

C'est en effet un fait indéniable que la grande majorité des premières dames ont pris leur rôle très au sérieux et l'ont rempli avec grâce, respect, honneur, dignité, enthousiasme et élégance. Bon nombre d'entre elles ont attesté qu'elles n'ont pas toujours eu le beau rôle. D'autres avouent avoir joui de bien des avantages en raison des privilèges associés à leur état. Plusieurs se sont contentées d'être effacées et quelques-unes se sont enorgueillies d'avoir été «le pouvoir derrière le trône.» D'autres rempliront leurs fonctions sans tenir compte de l'importance du rôle alors que certaines iront jusqu'à se considérer comme «prisonnières.»

Cependant, il est important à toute première dame de comprendre qu'elle ne s'appartient plus une fois arrivée aux hautes sphères de la vie nationale aux côtés de son époux. Il n'est guère d'aspects de sa vie privée qui désormais n'échappera au public et surtout aux médias. Elle est scrutée et constamment observée. Elle est, à tort ou à raison, aimée ou haïe, admirée ou détestée, flattée ou méprisée, imitée ou critiquée, blâmée et même bafouée et vilipendée. La perception que le peuple aura d'elle et les sentiments qui se développeront à son égard dépendront de sa personnalité, de son comportement, de ses approches envers le public et de la forme particulière que revêtiront ses actions et son style de vie.

Une rétrospection historique et une analyse de la vie présidentielle de ces femmes révèlent que nous avons eu des premières dames imperturbables telles que: Claire Heureuse Félicité Bonheur-Dessalines et Marie-Madeleine (Joute) Lachenais. Des premières dames d'origine étrangère: Elizabeth Lorvana McIntosh-Geffrard de la Jamaïque, Pauline Strattmann-Domingue de Curaçao, Françoise Régina Louise Magnus-Potiez-Salomon de France, Rosa Levy-Théodore de la République Dominicaine.<sup>5</sup>

Certaines se sont mariées au Palais National: Wilmina Phipps Mundelung-Canal, Lucienne Heurtelou-Estimé, Guerda (Géri) Benoît-Préval.<sup>6</sup>

Il y en a aussi qui se sont mariées durant la présidence de leur époux: Marie-Louise Coidavid-Christophe, Marie-Anne Justine Adelina Lévêque-Soulouque, Wilmina Phipps-Canal, Céliane Pierre-Jacques-Dartiguenave, Michèle Bennett-Duvalier, Mildred Trouillot-Aristide, Guerda (Géri) Benoît-Préval.<sup>7</sup>

Décédées durant la présidence: Rose Joséphine Laroche-Leconte, Florinne Charles-Hyppolite, Marie Louise Amélie Célestina Blézine

Pierrot-Alexis. Celles qui ont survécu à leur époux: Claire-Heureuse-Félicité Bonheur-Dessalines, Lucie Parisien-Sam, Euchariste Pommeyrac-Oreste, Ancélinette Durand-Auguste, Georgina St.Aude-Lescot, Lucienne Heurtelou-Estimé, Carmen Jean-François-Fignolé, Simone Ovide-Duvalier.<sup>8</sup>

Le destin a voulu que quelques unes jouent ce rôle en deux fois à des temporalités différentes : Marie-Madeleine (Joute) Lachenais, Simone Ovide-Duvalier, Gabrielle Célestin-Namphy, Mildred Trouillot-Aristide.<sup>9</sup>

Il est important de noter que notre pays a connu des périodes tumultueuses particulièrement durant la série de gouvernements éphémères qui se sont succédés avant l'époque de la première occupation Américaine<sup>10</sup> et aussi au cours de la période contemporaine. Ces temps difficiles de notre histoire n'ont pas permis à toutes les premières dames de remplir efficacement leur rôle. Néanmoins, il est indiscutable que ces femmes haïtiennes ont laissé leurs empreintes indélébiles dans les annales de l'histoire de la présidence d'Haïti.

Claire Heureuse Félicité Bonheur-Dessalines, notre toute première dame, première impératrice, première infirmière, est entrée dans la légende par sa bonté et sa grandeur d'âme. Marie Madeleine (Joute) Lachenais était une femme extrêmement ambitieuse. Bien que son comportement et ses actions n'aient pas toujours été recommandables, elle a quand même joué le rôle de première dame en deux fois et a été, successivement, l'Egérie de deux présidents, Alexandre Pétion et Jean-Pierre Boyer, d'où lui vint le surnom de «Présidente de deux présidents.» Elle était le symbole du «pouvoir derrière le trône.» Résia Vincent, sœur du président Sténio Vincent, a effectivement joué le rôle de première dame selon les normes de l'époque. Lucienne Heurtelou-Estimé a ardemment supporté le mouvement féminin à travers *La Ligue Féminine d'Action Sociale*. Yolette Leconte-Magloire, en raison des multiples fondations d'œuvres sociales qu'elle a instaurées durant son règne, a été surnommée: «La providence des humbles.» Michèle Bennett-Duvalier a exercé une influence considérable sur son mari dans la prise de décisions qui, à plusieurs reprises, ont eu un grand impact sur son entourage et sur les affaires d'Etat. Il semble qu'elle se soit bien «divertie» dans son rôle de première dame.

Mais les moments historiques se présentent à nous sous des visages divers avec des mutations, des variations successives et des mouvements continus appelés «périodes» ou «époques.» Universellement le rôle de la première dame a beaucoup changé durant la «période» contemporaine. Il est devenu très différent de ce qu'il était auparavant. La participation des premières dames était d'autant plus difficile pour celles qui étaient entrées

d'emblée dans l'histoire au 19<sup>ème</sup> siècle, sans préparation et n'ayant aucune notion des attributions et des responsabilités qui leur incombaient. C'était une époque où la femme ne devait jouer que le rôle d'épouse obéissante, de figurante et parfois même «d'invisible.» La parole lui était systématiquement refusée. Il faut cependant noter qu'en ces temps-là, les femmes se tenaient volontairement ou pas écartées des lieux de pouvoir. Au cours de l'époque contemporaine, des influences complexes ont totalement modifié le rôle de la première dame ainsi que sa représentation et ses responsabilités.

L'ampleur prise par le rôle de la première dame est vraiment chose de notre temps et souligne la place et l'importance croissantes que prennent l'éducation des femmes dans la vie moderne en Haïti et ailleurs. A plusieurs égards, on ne peut disconvenir du changement manifeste dans nos idées, nos attitudes, notre mode de vie et même nos moeurs. Il est impossible de ne pas reconnaître les progrès remarquables qu'ont réalisés les femmes haïtiennes dans tous les domaines de la vie publique ou sociale que ce soit chez nous ou à l'étranger.

Enfin vint l'ère des intellectuelles qui ont fait leur entrée dans la vie politique haïtienne (signe des temps et prélude des temps à venir...) avec toute la gamme de brillantes haïtiennes telles que: Ertha Pascal-Trouillot, Claudette Antoine-Werleigh, Mirlande Hyppolite-Manigat, Guerda (Géri) Benoît-Préval, Mildred Trouillot-Aristide, démontrant leurs capacités intellectuelles et administratives ainsi que leur maturité politique et leur volonté d'étroite collaboration avec leurs époux pour le bien être de leur peuple et la prospérité de leur patrie. Avec l'évolution de la technologie moderne, les premières dames sont plus que jamais en vue. Le grand public prend plaisir à les scruter. C'est le résultat d'avoir affronté les feux de la rampe. Plus assurées, parce qu'extrêmement instruites, bien préparées, nanties d'importants diplômes, elles secondent leurs époux sur tous les fronts et surtout dans les moments difficiles. Elles sont mieux équipées que leurs prédécesseurs qui ne l'étaient pas toujours. Aux Etats-Unis, nous avons l'exemple des couples Rosalynn et Jimmy Carter, Ronald et Nancy Reagan et Bill et Hillary Clinton et, chez-nous, les couples Leslie et Mirlande Manigat, René et Guerda (Géri) Préval et Jean-Bertrand et Mildred Aristide.

Le devoir de la première dame ne consiste plus à se tenir docilement aux côtés de son époux: «*Sois belle et tais toi.*» Elle a laissé ce carrefour culturel désormais dépassé à cause d'avancées et d'attentes féminines manifestes. L'ancienne conception de la famille associée à la notion matérielle de foyer, c'est-à-dire, celle où l'on retrouve la femme inlassablement attachée aux soins du ménage, ou encore celle du mari qui était le seul gagne-pain, est de

toute évidence, dépassée. Comme dans d'autres sociétés, les conséquences de ces changements socio-culturels et économiques ont eu un grand impact sur l'émancipation de la femme haïtienne. Il serait quand même intéressant de noter déjà dans le passé l'écho des préoccupations de notre époque. Et, ce sont encore ces vers de Molière qui illustrent et prophétisent la condition féminine à travers le temps même durant les périodes contemporaines:

Un dé, du fil et des aiguilles  
dont elles travaillaient au trousseau de leurs filles  
Faire aller le ménage, avoir l'œil sur ces gens,  
Régler la dépense avec économie  
Doit-être son étude et sa philosophie.  
Les femmes d'à présent sont bien loin de ces mœurs.  
Elles veulent écrire et devenir auteurs.  
Nul science n'est pour elles trop profonde.  
Et Céans en aucun lieu du monde... <sup>11</sup>

La lutte incessante des femmes pour l'égalité des droits s'est avérée être parmi l'un des plus importants phénomènes du siècle dernier. Il est aussi impératif de reconnaître l'effet global de la modernité sur la gent féminine. La femme haïtienne n'est pas une exception.

L'haïtienne, tout en gardant sa qualité de femme, de mère et d'épouse, voit son rôle se rapprocher de plus en plus de celui de l'homme. Désormais, elle tend à prendre une part plus active aux affaires de son pays, ayant depuis plus d'un demi-siècle, davantage accès à la même éducation et à la même culture que l'homme. Certains postes administratifs et politiques commencent à lui être ouverts. Elle est, dans une certaine mesure, moins marginalisée. Nous avons eu, par exemple, Ertha Pascal-Trouillot, la première femme juge [et, plus tard, la première femme juge de Cassation], qui a honoré la gent féminine par son ascension à la haute magistrature de l'Etat comme Présidente de la République en 1990. Haïti a eu aussi une «Première Ministre,» Claudette Antoine-Werleigh et une autre politologue qui est devenue la première femme Sénateure de la République, Mirlande Hyppolite-Manigat. D'autres de formation juridique, Guerda (Géri) Benoît-Préval et Mildred Trouillot-Aristide, ont été déléguées auprès de pays étrangers pour remplir des missions importantes. Marie-Ange Nazon-Avril atteint le grade de Major au Service de Santé des Forces Armées d'Haïti. Tout cela n'est pour nous qu'un début dans notre marche vers la parité, le progrès et la démocratie représentative, tels que nous devons, nous autres femmes, les concevoir. Il nous faut œuvrer afin de continuer à changer les structures étatiques et socioculturelles, ce qui nous permettra de devenir éventuellement de véritables actionnaires dans cette grande entreprise patriotique.

Le président de la République, qu'il soit marié ou pas, d'après la constitution de son pays, peut nommer une première dame par décret.<sup>12</sup> Dans certains cas, et ceci est arrivé dans plusieurs pays, s'il est marié et que pour des raisons de santé ou autres bien spécifiques, son épouse ne peut remplir le rôle de première dame, il peut nommer quelqu'un d'autre à sa place. Nous avons l'exemple du Panama où la présidente, Madame Cardozo avait, par décret, nommé sa sœur aînée première dame du pays. Au Pérou, le président Alberto Fujimori qui a été publiquement dénoncé par sa femme Susana Higuchi comme étant un tyran et ayant une administration corrompue, a choisi sa fille comme première dame. Au Nicaragua, Arnaldo Aleman, a nommé sa fille Maria Dolores Aleman, première dame jusqu'à ce qu'elle se soit mariée. En Argentine, Zulemita Menen, a assumé le rôle de première dame durant les dernières années de la présidence de son père, Carlos Menen, et a voyagé avec lui, à ce titre, à travers le monde. Au Mexique, le Président Vicente Fox nomma sa fille aînée, Cristina, première dame. Cristina remit les rênes à sa nouvelle belle-mère, Marta Sahagun, le 2 Juillet 2001, date du mariage de cette dernière avec le président. Il en est de même pour Nelson Mandela qui nomma sa fille Zenani première dame; elle était aux côtés de son père le jour de l'inauguration de ce dernier, le 9 Mai 1994 comme président de l'Afrique du Sud.<sup>13</sup>

En Haïti, il y eut des cas où le chef du pouvoir exécutif a eu à prendre des mesures drastiques et même des décrets pour éviter tout conflit entre des dames qui, ou bien s'étaient arrogées le droit à exercer cette lourde tâche, ou bien ont pensé que ce rôle leur revenait de droit. Dans ces cas, des dispositions ont été prises pour proclamer par décret, communiqué ou autre, le choix de la première dame. Vers la fin des années 30, sous le règne du célibataire-Président, Sténio Vincent, cette décision fut prise en faveur de sa sœur Résia. Quand il se fut agi de résoudre le délicat et difficile problème du droit au titre de première dame et aussi pour mettre fin à des dissensions familiales sous la présidence de Jean-Claude Duvalier, on a du avoir recours aux experts en la matière. Selon les dires de certains parents et amis très proches, le palais risquait de devenir une «*gaguère*» où les deux coqs étaient personnifiés par «*madame la mère*» et «*madame l'épouse*» du président. L'enjeu était le titre de première dame.<sup>14</sup>

De toujours on a reproché aux premières dames leur goût exagéré du luxe et du gaspillage des deniers de l'Etat. Malgré le dévouement de beaucoup d'entre elles à alléger les souffrances des démunis, elles ont presque toutes fait étalage de luxe et de profusion alors qu'elles vivaient parmi un peuple affamé et en guenilles. Durant la période après l'indépendance, mesdames Christophe et Lachenais ont été critiquées pour avoir fait montre de trop de richesses. Adéline Soulouque a été l'objet

d'un procès. Elle était jugée trop généreuse, dépensière et libérale et a même été obligée de restituer une certaine valeur à l'Etat après la chute de son époux. Vers les années cinquante, Yolette Leconte-Magloire a été sévèrement critiquée pour avoir fait l'achat d'un manteau de fourrure qui coûtait plus de mille dollars (\$1,000.00 US) à l'époque alors qu'elle devait accompagner son mari en voyage aux Etats-Unis en temps d'hiver. Des critiques sévères ont été formulées à l'endroit des filles Duvalier pour leur nature dépensière et excessive. Michèle Bennett-Duvalier a été accusée, entre autres choses, d'avoir aménagé une grande pièce au palais pour organiser des parties de plaisir avec ses amies, parties où elles arboraient leurs manteaux de fourrure. Elles prétendaient être en Sibérie.<sup>15</sup> Mildred Aristide a été surnommée «Mil dwet» (Mille doigts)<sup>16</sup> pour les prétendues pourcentages prélevés sur divers investissements financiers. Les gens deviennent de plus en plus vigilants. Nul n'y échappe.

Quelle que soit la manière dont elles ont laissé le pouvoir, il est présumable que les premières dames aient eu la nostalgie de ce rôle qui a été le point culminant de leur existence. Et puisqu'il existe un fond de bonté juxtaposé à un fond de méchanceté dans le meilleur d'entre nous,<sup>17</sup> il est possible qu'elles aient regretté certaines malveillances commises, notamment, d'avoir encouragé des actions de mouchardage, d'avoir commis des abus de pouvoir, d'avoir participé à la dilapidation des deniers de l'Etat, mais surtout de n'avoir pas été engagée dans plus d'actions honorables et valables et de n'avoir pas saisi l'opportunité de faire davantage de bien. Bon nombre de ces premières dames ont du souvent penser comme le disait Sartre qu'«il n'était pas nécessaire de faire grand étalage de puissance.» Bien que certaines de nos premières dames ont émergé d'une manière plus proéminente que d'autres ou, par leurs bonnes actions ou par les abus qu'elles ont commis, l'histoire nous enseigne qu'elles ont toutes laissé une marque bien particulière. Elles ont chacune fait leur place au soleil.

Dans cet essai, j'ai tenté d'évaluer les rôles multiples de l'épouse du président de la République. D'une manière ou d'une autre et, ceci dans des sphères qui peuvent être très différentes, la première dame contribue énormément à la marche du gouvernement. Quelle que soit son appartenance à une stratification sociale donnée, elle porte des charges très lourdes sur ses épaules durant le passage à la présidence de son époux.

Puisque tous deux sont citoyens égaux, il est à souhaiter que la première dame fasse de plus en plus partie intégrante des grandes décisions à prendre au sujet de son pays et de son peuple. J'espère que dans un avenir pas trop lointain, il sera tout à fait naturel que l'épouse du président joue un rôle beaucoup plus actif politiquement et qu'elle soit une véritable partenaire-

activiste. Et pourquoi pas, si elle en est capable? Il leur faudra prendre pour modèles des femmes telles que: Eleanor Roosevelt qui a été non seulement une conseillère avisée sur des questions politiques mais qui avait aussi sa carrière de journaliste et qui n'hésitait pas à faire avancer ses propres idées et à les faire approuver du président; Rosalynn Carter et Hillary Rodham Clinton qui ont propulsé la première dame moderne à un niveau de vraie partenaire et activiste. Nous avons aussi constaté chez nous, toute proportion gardée, le même phénomène durant les trois dernières décennies. Bravo pour elles! Que leurs successeuses continuent sur cette lancée. Il est grand temps que la première dame cesse d'officier dans les coulisses et derrière le trône.

J'ose espérer que ces profils, bien que succincts, seront d'une certaine utilité pour les étudiants et chercheurs et serviront de ressources qui les encourageront à continuer des recherches qui combleront le vide creusé par la carence de données exactes, de scories administratives et notre manifeste manque de considération et d'égards envers la préservation de documents importants ainsi que la mise en mémoire d'informations et de faits historiques.

### Notes

\*Je remercie mes amies et collègues, Dr. Claudine Michel et Dr. Florence Bellande-Robertson pour leurs importants commentaires et suggestions. Mes remerciements vont aussi au Professeur Gérard Bissainthe pour ses réflexions fines et encourageantes et au Dr. Patrick Bellegarde-Smith pour ses judicieuses remarques. Merci aussi au Dr. Georges Michel et au journaliste Ady Jean Gardy pour leurs utiles précisions.

<sup>1</sup> Le questionnaire utilisé sera mis en annexe dans un ouvrage en préparation. Voir Marlène Racine-Toussaint, *Les premières dames de la République d'Haïti*, Miami: Multicultural Women's Press, in press, 2005.

<sup>2</sup> Il y a eu 23 Constitutions républicaines dans les annales de l'histoire d'Haïti, Constitutions promulguées respectivement en: 1806, 1807, 1816, 1843, 1846, 1867, 1874, 1879, 1888, 1889, 1918, 1928, 1932, 1935, 1944, 1946, 1950, 1957, 1964, 1971, 1983, 1985, 1987. Il y a eu aussi trois Constitutions monarchiques, celles de 1805, 1811 et 1849. Pour une étude sur les Constitutions de la République d'Haïti, voir le livre de l'historien, Georges Michel, *Autour des constitutions républicaines haïtiennes*, Port-au-Prince: Editions Fardin, 1986; et aussi, Claude Moïse, *Constitutions et luttes de pouvoir en Haïti*. Québec: Editions du CIDIHCA, 1988.

<sup>3</sup> Martha Washington était l'épouse de George Washington, premier Président des Etats-Unis. Voir le livre de Margaret Truman, *First Ladies: An Intimate Group*

*Portrait of White House Wives*, New York: First Ballantine Books, 1996.

<sup>4</sup> Cited in Truman's *First Ladies*, p. 17.

<sup>5</sup> Ces hommes politiques d'Haïti ont tous rencontré leur épouses durant leur séjour en exil dans les pays d'origine de ces dernières, respectivement à la Jamaïque, à Curaçao, en France et en République Dominicaine. Il est aussi intéressant de noter que Mildred Trouillot-Aristide est Américaine bien que née de parents haïtiens. Le président Aristide l'a rencontrée lors de son exil aux Etats-Unis.

<sup>6</sup> Mariées au Palais National: Lucienne Heurtelou épousa Léon Dumarsais Estimé le 11 Janvier 1941. Le couple fut conduit à l'hôtel par le Président Sténio Vincent et la marraine de la mariée, Mme Léo Bailly. Guerda (Géri) Benoît-Préval épousa le président René Préval le 12 Juillet 1997. Nous n'avons pas retrouvé la date exacte du mariage de Madame Wilmina Phipps Mundelung-Canal mais nous savons que des trois épouses de Boiron Canal, c'est elle qui fut la première dame durant la présidence de son époux (1876-1879). On sait aussi que le mariage a eu lieu au Palais National.

<sup>7</sup> Mariées durant la présidence: Nous avons pu vérifier que ces premières dames se sont, en effet, mariées durant la présidence de leur époux, respectivement sous les règnes du Roi Henri Christophe (1807-1820), de l'Empereur Faustin Soulouque (1847-1859), du président Boiron Canal (1876-1879) et du président Sudre Dartiguenave (1915-1922). Cependant, en raison d'une carence de documentation, nous n'avons pas encore retrouvé les dates exactes du mariage des premières dames Marie-Louise Coidavid-Christophe, Marie-Anne Justine Adéline Lévêque-Soulouque, Wilmina Phipps-Canal et Céliane Pierre-Jacques-Dartiguenave. Michèle Bennett-Duvalier épousa le président Jean-Claude Duvalier le 27 Mai, 1980, Mildred Trouillot-Aristide, le président Jean-Bertrand Aristide, le 14 Janvier 1996 et Guerda (Géri) Benoît-Préval, le président René Préval, le 12 Juillet 1997.

<sup>8</sup> Rose Joséphine Laroche-Leconte meurt d'un arrêt du coeur durant la présidence de son mari (1911-1912). Florinne Charles-Hyppolite et Marie-Louise Amélie Célestina Blézine Pierrot-Alexis meurent aussi durant la présidence de leur époux (Florvil Hyppolite, 1889-1896 et Nord Alexis, 1902-1908). Notons que Madame Nord Alexis était la soeur du président Pierrot. Selon Bayyinah Bello, historienne, Claire Heureuse Félicité Bonheur-Dessalines mourut à Dessalines. Elle était âgée de 103 ans. Simone Ovide-Duvalier meurt en exil le 26 décembre 1999.

<sup>9</sup> Celles qui ont été premières dames de la république à deux reprises sont: Joute Lachenais sous le règne d'Alexandre Pétion (1807-1818) et sous celui de Jean-Pierre Boyer (1918-1943) bien qu'elle ne fût pas leur épouse légitime durant leur présidence. D'aucuns prétendent qu'elle aurait épousé Jean-Pierre Boyer, en exil, et sur son lit de mort. Voir *Femmes haïtiennes*. Collection du Tricinquantième de l'Indépendance, Port-au-Prince: La Ligue Fémine d'Action Sociale, 1950, p. 68. Simone Ovide-Duvalier de 1957 à 1971 sous le gouvernement de son mari François Duvalier et entre 1971 et 1981 durant la présidence de son fils, Jean-Claude Duvalier avant son mariage avec Michèle Bennett; Gabrielle Célestin-Namphy, de 1986 à 1987 et de 1988 à 1989; Mildred Trouillot-Aristide, 1991-1996 et de 2001 au 26 Février 2004.

- <sup>10</sup> Il s'agit ici de la période avant la première occupation Américaine où le pays a connu six présidents en moins de trois ans: (1912–1915): Tancrède Auguste, Michel Oreste, Oreste Zamor, Davilmar Théodore, Vilbrun Guillaume Sam et Sudre Dartiguenave.
- <sup>11</sup> *Les Femmes savantes* de Jean-Baptiste Poquelin Molière, auteur dramatique et comédien français du 17<sup>ème</sup> siècle.
- <sup>12</sup> Information recueillie au cours d'une conversation avec Guerda (Géri) Benoît-Préval, Ex-première dame d'Haïti, en Floride en May 2001.
- <sup>13</sup> Arnaldo Aleman, Président du Nicaragua a nommé sa fille Maria Dolores Aleman première dame du pays à la mort de sa mère (Information recueillie du Consulat du Nicaragua, Miami, Florida, 2003). En 1994 le Président Alberto Fujimori, d'origine Japonaise, a divorcé de sa femme Susana Higuchi, aussi d'origine Japonaise. Durant la période de séparation, le titre de première dame a été enlevé à Susana et Fujimori a nommé sa fille aînée première dame du pays (Information recueillies de sources combinées). Nelson Mandela a annoncé son divorce avec Winnie Mandela, sa seconde épouse en 1992. Zindzi, la fille cadette du couple est restée avec sa mère. Mandela a été élu Président de l'Afrique du Sud le 26 Avril 1994. Zenani a rempli le rôle de première dame jusqu'au troisième mariage de son père, le 18 juillet 1998, jour de son quatre-vingtième anniversaire de naissance. Sa nouvelle épouse, Graca Machel, est l'ancienne première dame de Mozambique.
- Une note intéressante dans cette même ligne est le fait qu'on rapporte que François Duvalier, avant sa mort en 1971, avait voulu passer les rênes du pouvoir à sa fille aînée, Marie-Denise Duvalier-Dominique, laquelle était extrêmement proche de lui idéologiquement. Ultimement, ce fut son fils, Jean-Claude, alors âgé de 19 ans, qui hérita de la présidence. Selon, l'opinion publique, une femme à la présidence, dans ce cas, sa fille, Marie-Denise, aurait été encore plus difficile à faire accepter à la nation qu'on allait déjà mettre en face d'une "république héréditaire." Cependant, dans ma thèse de doctorat, *Haitian Women in Power [Les femmes haïtiennes et le pouvoir]*, The Union Institute, 1995, j'avance que François Duvalier avait une telle ascendance sur son peuple, qu'il serait parvenu à imposer sa fille, Marie-Denise, tout comme il l'a fait pour son fils, Jean-Claude. J'ai même avancé que cela aurait été un meilleur choix pour la nation haïtienne, pp. 47-48.
- <sup>14</sup> En 1981, Michèle Bennett-Duvalier s'est battue pour obtenir le titre de première dame. Selon un membre proche du cercle familial qui désire garder l'anonymat, elle alla se plaindre au Député Alexandre Lerouge qui fit une proposition aux membres du Parlement. Après débats, la proposition fut acceptée. Par Décret parlementaire du 13 avril 1981, il fut admis que le titre de première dame de la République revenait de droit à l'épouse du président en remplacement de Madame Simone Ovide-Duvalier. Pour consoler cette dernière, et aussi, voulant lui marquer du respect, on lui conféra le titre de «Gardienne de la Révolution» ce qui sembla satisfaire tous les partis. Ce faisant, les malheureux incidents furent clos.
- <sup>15</sup> Michèle Bennett-Duvalier a nié catégoriquement qu'elle avait aménagé une pièce spéciale, une chambre froide, au Palais pour pouvoir "porter" ses manteaux de fourrure dans une interview télévisée avec Barbara Walters en 1987, quelques mois après la chute du gouvernement de Jean-Claude Duvalier.

<sup>16</sup> *Mil dwet* (Mille doigts) est le surnom donné à Mildred Trouillot-Aristide. Les Haïtiens ne manquent jamais de donner un sobriquet aux gens en position de pouvoir. Heureux celui qui en reçoit un de sympathique.

<sup>17</sup> Essence de la philosophie de l'écrivain Suisse du 18ème siècle, Jean-Jacques Rousseau, qui avance que l'homme est né bon mais la société le corrompt.